

Ministère
de
l'Intérieur.

Paris, le 15 Mai 1824.

195

3^e Division
1^{er} Bureau

Beaux-Arts.

École de Rome.

Approbation
du Comptes de
1823.

N^o. 1969

R.

Monsieur, j'ai reçu avec votre lettre du 3 Avril dernier et toutes les pièces à l'appui, le compte des Recettes et Dépenses de l'Académie Royale des Beaux-Arts pendant l'année 1823, la première de votre Administration.

La Recette a excédé la Dépense d'une Somme de 349 f. 59 c. qui devra figurer en Recette au compte de 1824.

Le Compte m'ayant paru convenablement établi, je l'ai revêtu de mon approbation.

J'ai vu avec satisfaction, Monsieur, le succès de vos efforts pour assurer convenablement le service de l'établissement en vous renfermant dans le Crédit alloué pour son entretien.

Je m'attendais pas moins de votre zèle éclairé.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma Considération Distinguée

Le Ministre Secrétaire
d'Etat de l'Intérieur
Cabin

À M^o. Guvier Directeur de l'Académie
de France, à Rome.